



Plan d'actions pour un SGC-D au service de l'administration territoriale de l'Etat

I- Pilotage et comitologie de suivi du plan

- Un pilotage du plan d'actions par la DMATES (SG MIOM).
- Des comités à différents niveaux en charge du suivi de ce plan :
 - **Echelon stratégique** : **COTECH ATE** rassemblant l'ensemble des SGA des ministères de l'ATE (MIOM, MTECT, MASA, MAS, MEFSIN et MC) sous la présidence du DMATES.
 - **Echelon de suivi intermédiaire** : **comité de suivi** associant les directions métiers MIOM (DMATES, DRH, DNUM, DEPAFI) sous la présidence du sous-directeur de l'administration territoriale de l'Etat (DMATES).
 - **Echelon technique** : groupes de travail sur les processus métiers des SGC-D (RH, achat, immobilier, logistique) pour définir l'organisation socle, dirigés par le bureau métier et associant les ministères de l'ATE et des SGC-D, DDI et SG de préfecture
 - **Un groupe miroir** associant plusieurs responsables territoriaux de l'ATE (préfets, SG de préfecture, directeurs de SGC-D, DDI) se réunissant également régulièrement afin de faire des retours sur le déploiement du plan d'actions et ses effets.

II- Plan d'actions

Objectifs	Recommandations /parties du rapport visées	Actions	Mise en œuvre / déclinaison	Echéances
Renforcer la réactivité et l'efficacité des SGC-D dans leurs domaines de compétence.	Recommandations n°1 et n°2 Délimiter les compétences socles relevant des SGC-D en fonction des moyens disponibles	Définir une organisation type et des missions socles des SGC-D à proposer aux départements	Mettre en place des groupes de travail techniques par mission, associant des SGC-D, des DDI, des SG	Début 2024
		Déterminer un ratio moyen gérant-géré à l'échelle nationale permettant de mieux harmoniser les moyens	En cours au sein de la SDATE	Fin 2023
	Recommandations n°4 et n°5 Simplifier le travail des SGC-D en accélérant l'avancée des chantiers de convergence RH et numériques	Relancer les chantiers de convergence RH prioritaires actuellement bloqués	Organisation par la DGAFP, autorité d'arbitrage, de réunions inter-services spécifiques sur les chantiers complexes	A partir de la rentrée 2023
		Prioriser, mieux communiquer et évaluer les avancées des chantiers de convergence sur le terrain (RH, numérique, etc.)	Développer de nouveaux outils: webinaires dédiés, communications régulières, groupes miroir, enquêtes flash, etc.	A partir du 4 ^{ème} trimestre 2023
		Mobilisation d'une mission inter-inspections afin d'élaborer une feuille de route de la convergence des prestations d'action sociale	Rédaction d'une lettre de mission par la DGAFP	Rentrée 2023
		Améliorer la qualité et la réactivité de l'assistance numérique offerte aux agents et consolider le fonctionnement numérique en situation de nomadisme/télétravail	Charte fixant la qualité des prestations et tableau de bord de suivi national. Simplification et rationalisation du déploiement des outils numériques nomades	A partir de septembre 2023
		Mieux identifier les besoins numériques futurs des différents ministères afin d'assurer une cohérence entre l'évolution de l'environnement numérique de travail et les futures applications métiers proposées par les ministères de l'ATE	Groupe de travail intégrant des représentants des DNUM de tous les ministères utilisateurs de l'ATE et des agents de l'ATE. Création d'un référentiel « cadre de cohérence technique » permettant de s'assurer de cette cohérence	1 ^{er} trimestre 2024

	<p>Mesures p. 23 à 28</p> <p>Assurer un suivi renforcé de certaines situations locales (outre-mer, Ile de France...)</p>	Etablir des diagnostics à jour sur la réalité des différentes situations; apporter un soutien ciblé aux services les plus en difficulté; assurer un suivi régulier de la situation	<p>Pilotage DMATES</p> <p>Mobilisation de différentes directions centrales ou de services experts d'autres territoires</p>	En cours
<p>Conforter le rôle central des SGC-D en tant que service interministériel en charge des fonctions « support » de l'administration territoriale de l'Etat</p>	<p>Recommandations n°3, n°7 et n°9</p> <p>Améliorer les relations entre SGC-D et services soutenus et la qualité du service rendu</p>	Déployer un plan de renforcement de la proximité des SGC-D	Guide de bonnes pratiques (permanence RH, intranet SGC-D...) à diffuser	Fin 2023
		Généraliser et consolider le rôle des référents de proximité (RP) au service des structures soutenues	Diffuser une instruction précisant le rôle et le positionnement des RP; renforcer leur formation; animer le réseau	Rentrée 2023
		Renforcer l'animation et le soutien des SGC-D par le niveau régional	Dynamiser et harmoniser l'animation par les SGAR, avec notamment le concours des PFRH. Sur les sujets numériques, mobiliser les SGAMI	Deuxième semestre
		Mettre en place un suivi du degré de satisfaction des services soutenus	Définition par la SDATE, à l'aide de groupes miroirs	Début 2024
		Créer des indicateurs de mesure de la qualité de service des SGC-D		
		<p>Recommandations n°10</p> <p>Renforcer le positionnement et la reconnaissance des SGC-D et de leur direction au sein de l'administration territoriale de l'Etat</p>	Proposer un cadre type de gouvernance des SGC-D et rappeler le positionnement des SGC-D au sein de l'administration territoriale de l'Etat	Circulaire à destination des préfets
	Transformer tous les postes de directeurs de SGC-D en emploi DATE		En cours au sein de la DMATES, sous réserve pour les titulaires actuels, de remplir les conditions requises	A partir du 1 ^{er} trimestre 2024
	Valoriser le rôle et les missions des SGC-D auprès des services soutenus par une campagne de communication interne		Travail en cours avec la DICOM du MIOM	Automne 2023

Répondre aux enjeux d'attractivité et de qualité de vie au travail que rencontrent les SGC-D	Mesures p. 20 et 21 Rendre plus attractifs les SGC-D et développer les compétences	Travailler sur la « marque employeur » dans le domaine des fonctions support afin d'attirer et de fidéliser les agents	Travail en cours de la DGAFP et appui des PFRH	Début 2024
		Assurer le développement et le suivi des compétences / GPEEC	Travail en cours de la DRH MIOM et appui des PFRH	
		Promouvoir, par une campagne de communication grand public, les métiers de l'ATE	Echanges en cours entre les ministères de l'ATE	
	Recommandations n°8 Améliorer les conditions de travail interne au SGC-D et prévenir les risques psycho-sociaux	Veiller à prendre en compte les sujets relatifs au SGC-D lors des CSA et FS, notamment ceux concernant la santé et la sécurité des agents, à l'aide d'indicateurs de veille sociale spécifiques	Circulaire à destination des préfets	Automne 2023
		Soutenir financièrement les SGC-D dans le lancement de projets de service	A intégrer dans la circulaire sur le fonds de modernisation de l'ATE pour 2024. Solliciter le FTAP	2023 et 2024
		Promouvoir les politiques de QVCT et sensibiliser l'encadrement	A mener avec la DRH du MIOM et les PFRH	A partir de l'automne 2023
Maintenir et renforcer la DMATES dans son rôle de pilotage stratégique des SGC-D et de l'administration territoriale de l'Etat	Recommandation n°6 Pilotage du suivi du plan d'actions par la DMATES et renforcement de la valorisation des SGC-D	Créer un comité de pilotage stratégique présidé par le DMATES et un comité de suivi présidé par le sous-directeur de l'administration territoriale de l'Etat	Organiser des réunions mensuelles du comité de pilotage stratégique	Septembre 2023
		Recruter un Haut-Fonctionnaire en charge du déploiement du plan d'actions	En cours à la DMATES	
		Valoriser les réussites des SGC-D via divers moyens de communication à destination des agents territoriaux	Créer des supports de communication à diffusion régulière : vidéos, articles...	